

Communiqué de presse

La Communauté métropolitaine de Montréal se réjouit de la mise en réserve de trois îles de la rivière des Mille îles

Montréal, le 1er mars 2012 — La Communauté métropolitaine de Montréal se réjouit de l'annonce du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Pierre Arcand, et de la ministre responsable de l'Administration gouvernementale, présidente du Conseil du trésor et ministre responsable de la région de Laval, Mme Michelle Courchesne, au sujet de la mise en réserve à des fins publiques de trois îles de l'archipel Saint-François situées dans la rivière des Mille Îles.

Annoncée en début de semaine, cette décision s'inscrit dans l'objectif du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD), qui vise à protéger 17 % du territoire du Grand Montréal. Pour M. Massimo Iezzoni, directeur général de la Communauté, « l'annonce du gouvernement du Québec constitue une excellente nouvelle pour la région métropolitaine. La mise en réserve des îles Saint-Joseph, aux Vaches et Saint-Pierre annonce une contribution majeure à la Trame verte et bleue du Grand Montréal ».

* **

Créée le 1er janvier 2001, la Communauté métropolitaine de Montréal est un organisme de planification, de coordination et de financement qui regroupe 82 municipalités, soit 3,7 millions de personnes réparties sur plus de 4 360 kilomètres carrés. La Communauté exerce des compétences dans les domaines de l'aménagement du territoire, du développement économique, du logement social, du transport en commun et de l'environnement.

- 30 -

Pour renseignements :

Michel Allaire
Coordonnateur en environnement
Communauté métropolitaine de Montréal
Téléphone : 514-350-2550